Procès verbal : Réunion de bureau.

Présent : Julien, Gigo, John, Kujovic, Chef Chaudard

BBQ CandiULB:

Ce BBQ a lieu le 23 juin. La question est : participons nous ou pas à ce bbq. Nous avons un réduction de 50% pour l'emplacement (faut payer now ? Il se foute un peu de notre gueule car c'est nous qui avons lancé l'activité l'année passée). Après quelque litres de salive en moins et la moitié d'eau de notre corps partit en sueur (fait parfois chaud) nous sommes arrivé à décider que si les infrastructures fournies sont intéressantes, on pourrait y participer car ca peut nous rapporter de l'argent.

Problème : le déplacement de la glotte d'or.

Solution : la mettre le 30 juin (c'est loin oui on le sais).

Pourquoi le 30:

Les premières candis finissent au plus tard le 22. Le 22 il y a cantus, le 23 le bbq candiULB, le 27 notre propre bbq, le 28 notre TD, le 29 remise de notre TD et il reste le 30.

Si on le fait, on vendrait de la pécheresse, des camemberts braisés, du cidre et de la blanche.

Délégué fête :

Colruyt propose un poste délégué fête qui sera charger d'amener la fête au cercle. Bien sur il se propose lui-même à ce poste ses arguments étant que vu nos délégués fête (shrek et coconne) se serra dur de faire la fête. Le bureau à été très ouvert sur la question car juste après une HEURE de discussion a propos du bbq candiULB on était sûrement motivé à écouter son discourt. (Si il veut amener la fête rien ne l'empêche de le faire).

Bannière sur le site :

Les initiatives c'est bien MAIS il faut d'abord proposer ses initiatives au comité qui délibérera sur le faite de l'adopter ou non. Donc en attendant le résultat du sondage mit sur le site du cercle, cette bannière doit être enlevé.